Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215600479-20260223-DEL2610-DE

COMMUNE DE CREDIN

N° réf : DEL2610

OBJET :

Vote du taux de promotion

Nombres de membres en exercice : 17

Présents : 12

Absents : 5

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention :0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 février à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur Daniel AUDO, Maire.

PRESENTS : AUDO D, JEHANNO M.T, LE LAYO B, LE BOUCHER N, BOUDARD A, LBLAYO A, LE BOULH C, DENECE N, GUERRIER C, DECORTE A, BOUVON F, JEGONDAY J.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : AUDO E (pouvoir à Nicole LE BOUCHER)

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR :E PIOUFLE Y,PICHARD S, QUIGNON E,LE FLOC R

Secrétaire de la séance : Julie JEGONDAY

Date de la convocation **:** 14 février 2026

Monsieur le Maire précise qu'en application de l'article 49 – 2ème alinéa de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer, après avis du comité technique, le taux de promotion à appliquer à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour l'avancement au grade supérieur.

Monsieur le Maire suggère d'appliquer le critère suivant pour déterminer les taux de promotion :

- nombre de promouvables,

Vu la saisine du social territorial en date du 9 février 2026,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les taux de promotion pour l'avancement de grade des fonctionnaires de la commune ainsi qu'il suit :

Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade
* taux fixé par l'assemblée délibérante
= Nombre de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur.

Grade d'avancement	Nombre de fonctionnaire remplissant les conditions	Taux de promotion	Nombre de fonctionnaires promus au grade supérieur
Attaché principal	1	100 %	1
Technicien principal de 1ère classe	1	100 %	1

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CREDIN 56 Morbihan